

Plaquette "Je me protège en famille" - Le Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)



La préparation à la gestion de crise est une responsabilité partagée. Elle incombe aux pouvoirs publics mais également à chaque citoyen. Le guide « Je me protège en famille » vous aide à organiser votre autonomie durant cette phase critique, en élaborant votre « Plan Familial de Mise en Sûreté »

Thèmes d'action

- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Feux de forêt
- Mouvements de terrain et risques volcaniques
- Risques météorologiques
- Risques technologiques

Régions

- France métropolitaine
- Départements d'outre-mer

Organisme

Ministère de l'Intérieur - Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) - Sous-direction de la planification et de la gestion des crises - Bureau de l'alerte, de la sensibilisation et de l'éducation des publics

Compétence : Prévention des risques de toute nature, information et alerte des populations, protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes

- 87-95, quai du docteur Dervaux 92600 Asnières-sur-Seine
- 01.49.27.49.27

Référent du projet

MOURET Fabrice

Poste : Chef de la section sensibilisation et éducation des publics

- fabrice.mouret@interieur.gouv.fr

Auteur de la fiche

BITSCHENE Matthieu

Poste : Adjoint au chef de la section sensibilisation et éducation des publics

- matthieu.bitschene@interieur.gouv.fr

Partenaires et moyens

Technique(s) :

Réalisation graphique assurée en partenariat avec l'IRMa

Humain(s) :

Projet coordonné par le bureau de l'alerte, de la sensibilisation et de l'éducation des publics (2 personnes), en liaison avec les spécialistes du bureau d'expertise, résilience aux risques (16 personnes) de la DGSCGC.

Partenariat avec l'Institut des Risques MAjeurs (IRMA) de Grenoble qui a également participé à l'élaboration de cette plaquette

Financier(s) :

Budget total du projet : 23 500 €, pris en charge à 100% par le Ministère de l'Intérieur.

En bref

objectif(s) :

Promouvoir et faciliter la mise en place des Plans Familiaux de Mise en Sécurité (PFMS).

Echéancier(s) :

La réalisation de cette plaquette a pris **17 semaines** :

- › Cadrage du projet (**3 semaines**) ;
- › Définition du besoin (**2 semaines**) ;
- › Elaboration du cahier des charges (**3 semaines**) ;
- › Rédaction et conception graphique (**6 semaines**) ;
- › Réalisation graphique et corrections (**2 semaines**) ;
- › Impression (**1 semaine**).

Description de l'action

La fréquence des catastrophes majeures nous oblige à considérer les risques naturels et technologiques comme des réalités susceptibles de perturber notre vie. Les sinistres surviennent souvent brutalement et désorganisent notre

quotidien, rendant parfois inopérants les réseaux routiers, d'alimentation en gaz, en eau, en électricité... Ces désordres peuvent gêner durablement la progression des secours et accroître chez une victime le sentiment de solitude.

Comment m'éclairer si l'électricité est coupée ? Comment prendre soin des jeunes enfants si je suis isolé(e) ? Si je dois quitter ma maison en raison d'un péril, où me réfugier ? Comment rassembler rapidement quelques affaires personnelles ?

Fruit d'un partenariat entre le Ministère de l'Intérieur avec l'Institut des Risques MAjeurs (IRMA), un guide intitulé « Je me protège en famille » (20 pages) a été édité en 2010. Il décrit la méthodologie afin de mettre en place son PFMS.

La préparation à la gestion des crises est une responsabilité partagée. Elle incombe aux pouvoirs publics mais également à chaque citoyen. Le guide « **Je me protège en famille** » vous aide à organiser votre autonomie durant cette phase critique, en élaborant votre PFMS. Il peut être réalisé avec ses proches afin de renforcer sa capacité à surmonter ces situations difficiles grâce à la connaissance :

- › des risques auxquels soi et sa famille peuvent être exposés,
- › des moyens d'alerte qui avertissent d'un danger,
- › des consignes de sécurité à respecter pour sa sauvegarde,
- › **des lieux de mise à l'abri** préconisés par les autorités.

Enfin, ce guide permet de découvrir l'importance de répertorier avec soin les numéros de téléphone indispensables en cas d'événement grave et de constituer un kit d'urgence avec du matériel de première nécessité.

Ce guide est **complété par un cd-rom « j'apprends à me protéger »**. Ce support d'information présente pour chaque risque :

- › une description synthétique,
- › les réflexes à adopter,
- › des informations pour tous sous forme de brochures, de jeux...
- › des liens internet utiles.

Description de la méthodologie

La diffusion de cette plaquette est privilégiée via :

- › Les Services Interministériels de Défense et de Protection Civile des préfetures
- › Le réseau de l'Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME)

La diffusion de cette plaquette accompagne les actions événementielles (salons, journées de la sécurité intérieure, etc.) ainsi que la communication à destination du grand public via le portail web du ministère.

Mots clés

- Sensibilisation (34)
- famille (1)

Cibles

- Tout public

Site WEB

- [Plaqueette PFMS](#)